



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

70, place des Consuls – 12100 MILLAU
Tél : 05 65 59 23 50 – E-mail : contact@ccas-millau.fr

(Établissement Public – Décret du 29/11/1953)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Emmanuelle GAZEL
Maire de Millau
Présidente du Centre Communal d'Action Sociale
Direction des Solidarités Petite enfance Aînés
Suivi au Pôle Administratif par Isabelle VAILLANT
i.vaillant@ccas-millau.fr
Tél. 05 65 59 23 58

A TOUS CŒUR
M. CADAUX Cédric
Président
1 Rue du Barry
12100 MILLAU

Millau, le 15 mars 2024

Objet : Attribution de subvention(s) 2024

Monsieur le Président, *Cher M. Cadoux,*

Après étude de votre dossier de demande de subvention, nous avons le plaisir de vous informer que la Ville de Millau, lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2023, vous a attribué la subvention suivante :

-une subvention de fonctionnement de 2 500 € qui sera versée au mois d'avril.

Une fois la tenue de l'Assemblée Générale, il vous est demandé de communiquer au Pôle Administratif le compte-rendu de séance accompagné des derniers comptes approuvés.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à ceux qui en 2023 ont contribué avec nous à faire face à un contexte budgétaire contraint. Ils ont participé à l'amélioration de la situation financière de la Ville, ce qui nous permet en 2024 de renforcer l'enveloppe globale des subventions.

Nous voulons également mieux accompagner les associations, au-delà même des aspects financiers, car elles sont confrontées à de plus en plus de contraintes et de normes. Nous allons ainsi créer dans le courant de l'année un service municipal qui les aidera dans leurs recherches de financement et dans leurs démarches juridiques et administratives afin de permettre leur pérennité, car elles sont indispensables à la vie de notre cité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Sylvie MARTIN-DUMAZER

Vice-Présidente du CCAS



Emmanuelle GAZEL

Maire de Millau,
Présidente du CCAS de Millau

